



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais médicaux

Question écrite n° 43833

## Texte de la question

M. Patrick Delnatte souhaite retenir l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la prise en charge des frais de vaccination des élèves d'une classe lorsque survient un cas de méningite chez l'un des enfants. Il s'avère en effet que dans de telles circonstances, le vaccin injecté par le médecin traitant reste à la seule charge des parents. Or, dans la mesure où la recommandation de vaccination émane d'un organisme public, il lui demande s'il ne serait pas logique que les pouvoirs publics puissent, dans une telle éventualité, assurer le service et la gratuité d'une telle mesure de santé publique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Delnatte](#)

**Circonscription :** Nord (9<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43833

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 mars 2000, page 1931